MIS À JOUR LE 04/11/2026

Comité français de pharmacopée - Plantes médicinales et huiles essentielles

5 nov. 2026

1. Début de séance et introduction
2. Point sur les déclarations publiques d'intérêts – *Pour information*
4.
3. Pharmacopée Européenne – *Pour information et discussion*

1. - **Présentation : « Les plantes médicinales et leurs préparations à la Pharmacopée Française et Européenne »**
2. - Présentation du programme de travail des groupes européens en présence des experts français, parties prenantes, dans les groupes de Phytochimie (PST, 13A, 13B, TCM)
3. -
 - **Examen des monographies publiées dans Pharmeuropa (juillet 38.3 et octobre 38.4) et à l'étude.**
 1. - Résidus de pesticides (2.8.13) : rév (38.3)
 2. - Dosage de l'aflatoxine B1 dans les drogues végétales : rév (38.4)
 3. - Cannabis (fleur) en révision et nouvelle monographie sur l'extrait de Cannabis
 4. - Dosage de l'estragole, de la thuyone, du méthyleugénol, menthofurane, de la pulégone dans les préparations à base de plantes : nouvelles monographies
 5. - Délibération membres CFP et ANSM – *Pour avis*

6.
5. Pharmacopée Française (Ph. Fr.) – *Pour information et discussion*

1. -
 - **Révisions de la liste A des Plantes médicinales de la Ph. Fr et du décret de libéralisation n°2008-841.**
 1. - Présentation et état des travaux
 2. - Projet de liste de plantes médicinales ultramarines de la Liste A à inscrire sur le décret relatif à la vente au public des plantes médicinales inscrites à la Pharmacopée. Evaluation des trois plantes ultramarines en attente de décision (Cajanus cajan, Marsypianthes chamaedrys et Uncaria guianensis).
 3. - Perspective de travail sur les autres plantes de la Liste A pouvant être inscrites sur le décret de libéralisation
2. -
 - **Inscription de nouvelles plantes sur la liste des Plantes médicinales de la Ph. Fr.**
 1. - Programme de travail
3. - Délibération membres CFP et ANSM – *Pour adoption*

Documents liés